



Site web: www.ecoetfinances.com Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



HARMONISATION DES PRIX À LA CONSOMMATION AU TOGO

L'IHPC s'est établi à 102,8 en mars 2025

page 3

Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et de Démographie (INSEED), en mars 2025, la hausse de prix de certains produits des divisions de consommation

« Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,5%) ; « Restaurants et services d'hébergement » (+1,1%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+1,7%) a entraîné le renchérissement

de 1,8% de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) par rapport à son niveau de mars 2024. Cependant, le niveau de l'indice a régressé pour les divisions de consommation « Transport » (-1,7%)...

RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE



Afreximbank organise le premier forum FOCUS Africa Trade and Investment P.4

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Vers une meilleure résilience climatique dans les Plateaux-Est avec un projet environnemental d'envergure P.2

BANQUES

Ecobank Côte d'Ivoire sollicite 30 milliards de FCFA auprès des investisseurs pour soutenir ses activités P.6



L'INTERNET ILLIMITÉ À PARTIR DE 0 FCFA*

ACTUELLEMENT, L'INSTALLATION DE LA FIBRE CANALBOX EST À 0 FCFA !

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 www.canalbox.tg

*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel

Protection de l'environnement

Vers une meilleure résilience climatique dans les Plateaux-Est avec un projet environnemental d'envergure

Le Togo s'engage dans une démarche proactive pour la protection de son environnement avec le lancement d'un projet ciblant cinq préfectures de la région des Plateaux-Est, à savoir Anié, Ogou, Haho, Moyen-Mono et Est-Mono.

Anissatou AFFO

Intitulé « Renforcement de l'adaptation au changement climatique des communautés locales à travers une gestion intégrée des paysages résilients au climat », ce projet novateur est mené par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), en collaboration avec le ministère togolais de l'Environnement, et bénéficie du soutien financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

L'initiative vise à structurer des

actions durables et inclusives, intégrant des considérations de genre et les réalités climatiques spécifiques de la région. En adoptant une approche « paysage », le projet ambitionne de valoriser les données existantes et d'apprendre des expériences passées en matière de protection du couvert végétal.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Folly-Bazi Katari, ministre de l'Environnement, a salué l'engagement de la FAO et a encouragé les parties prenantes à une collaboration dynamique pour garantir le succès du projet. Il a souligné



l'importance de l'implication communautaire et de la cohérence des actions pour faire face aux effets du changement climatique.

Pour Maganawé Dadja, gouverneur de la région des Plateaux, ce projet constitue une opportunité majeure de valorisation des ressources naturelles tout en soutenant les efforts du gouvernement en matière de durabilité et de résilience environnementale.

Ce projet représente une étape cruciale vers l'amélioration de la résilience des communautés face aux défis environnementaux. En renforçant les capacités locales et en favorisant une gestion durable et inclusive des ressources, il contribuera non seulement à la protection de l'environnement, mais aussi au bien-être des populations. Le lancement de ce projet est le signe d'un engagement

ferme de la part des autorités togolaises et de la communauté internationale en faveur d'un développement durable. Il est essentiel de garder à l'esprit que l'adaptation au changement climatique nécessite une action concertée, fondée sur la coopération et le partage des connaissances.

À travers ce projet, le Togo trace la voie vers un avenir où les communautés seront mieux préparées à faire face aux aléas climatiques, tout en préservant les précieuses ressources naturelles dont elles dépendent. En investissant dans des actions de gestion intégrée des paysages, le pays s'engage à bâtir un futur plus résilient pour les générations à venir.

Umoa-Titres

Le Togo recherche 20 milliards FCFA

(TOGODAILYNEWS) - Le Trésor public togolais est à la recherche de 20 milliards FCFA, lors d'une nouvelle opération sur le marché régional financier initié par le pays.

Cette opération qui est une émission simultanée de Bons

assimilables du Trésor (BAT) et d'Obligations Assimilables

du Trésor (OAT) sera bouclée le 25 avril prochain.

Le Togo initie une nouvelle opération sur le marché régional financier. Dans le viseur du Trésor public, 20 milliards FCFA.

Dans le détail, les BAT qui sont d'un nominal de 1 million FCFA, seront émis sur la maturité de 350 jours,

avec des taux d'intérêt multiples.

Quant aux OAT dont le nominal est de 10.000 FCFA, elles seront rémunérées sur la maturité de 3 ans assortie d'un taux d'intérêt fixe de 6,25 %.

Campagne agricole 2025-2026

85 000 tonnes d'engrais pour booster la production

(Togo First) - Au Togo, dans le cadre de la prochaine campagne agricole 2025-2026, l'exécutif prévoit de mettre à la disposition des producteurs, une quantité de 85 000 tonnes d'engrais, révèle le « Budget citoyen » récemment publié par le ministère de l'économie et des finances. La dotation annoncée représente une hausse de 9 % par rapport aux 77 938 tonnes d'engrais distribuées lors de la campagne précédente.

Dans la répartition envisagée, une attention particulière sera portée à la région des Savanes, au nord du pays, qui concentre à la fois d'importants

besoins agricoles et des défis sécuritaires liés à l'instabilité aux frontières. Cette zone recevra à elle seule, 32 489 tonnes d'engrais, soit près de 40 % du volume total prévu.

Les régions de la Kara et des Plateaux bénéficieront respectivement de 19 165 et 12 308 tonnes, tandis que la Centrale et la Maritime recevront 11 905 et 8 016

tonnes. Le Grand Lomé, à forte densité urbaine et faiblement agricole, aura 667 tonnes.

Cet appui s'annonce en cohérence avec l'engagement des autorités togolaises de renforcer leur appui au secteur agricole, pilier de l'économie nationale et source de subsistance pour une grande partie de la population.

Ainsi, au-delà des fertilisants, le dispositif d'appui inclut la distribution de semences vivrières, dans l'objectif de garantir aux producteurs, un accès à des variétés améliorées à haut rendement et adaptées aux conditions climatiques locales.

Ces mesures viseront en priorité les petits exploitants vulnérables, principaux acteurs de la production nationale, mais aussi les plus exposés aux chocs exogènes.

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email: ecofinances.infos@gmail.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES
N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Site web: www.ecoetfinances.com
Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Harmonisation des prix à la consommation au Togo

L'IHPC s'est établi à 102,8 en mars 2025

Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et de Démographie (INSEED), en mars 2025, la hausse de prix de certains produits des divisions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,5%) ; « Restaurants et services d'hébergement » (+1,1%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+1,7%) a entraîné le renchérissement de 1,8% de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) par rapport à son niveau de mars 2024. Cependant, le niveau de l'indice a régressé pour les divisions de consommation « Transport » (-1,7%) et « Loisirs, sport et culture » (-4,8%).

Patience SALLAH

Comparé à la situation de mars 2024, en glissement annuel, ce niveau d'indice a progressé de 1,8%. Cette variation s'explique par l'effet de la hausse observée au niveau de l'indice des divisions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,5%) ; « Restaurants et services d'hébergement » (+1,1%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+1,7%). La hausse a été amortie par la baisse de l'indice des divisions de consommation « Transport » (-1,7%) et « Loisirs, sport et culture » (-4,8%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en glissement annuel est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des « Produits frais » (+5,7%) et des produits « Hors Energie et Produits frais » (+0,5%). Au regard de la provenance, cette variation annuelle s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+3,0%) ralentie par la baisse des prix des produits « Importé » (-1,7%). La progression de prix des produits du secteur « primaire » (+11,9%) amortie par la baisse de prix des produits du secteur « Tertiaire » (-0,6%) a contribué à la hausse annuelle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution annuelle est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits « Non durables » (+4,2%) amortie par la baisse du prix des « Services » (-0,6%).

Par rapport à l'origine, la progression annuelle s'explique principalement par la hausse des prix des produits d'« Origine UEMOA » (+2,6%).

En évolution trimestrielle (comparativement à la situation de décembre 2024), le niveau général des prix en mars 2025 a connu une hausse

ralentie par la baisse des prix des produits « Importé » (-2,2%). La progression de prix des produits du secteur « primaire » (+8,5%) amortie par la baisse de prix des produits des secteurs « Tertiaire » (-0,9%) et « Secondaire » (-0,7%) a contribué à la hausse trimestrielle du niveau

connaît une diminution de 0,3%. Cette baisse est due à la descente du niveau des indices des divisions de consommation « Restaurants et services d'hébergement » (-1,0%) ; « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,1%) et « Information et communication » (-1,0%).



de 0,6%. Cette augmentation est principalement due à la progression des indices des divisions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,0%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+3,3%). Toutefois les divisions de consommation « Vêtements et chaussures » (-2,3%) et « Loisirs, sport et culture » (-4,7%) ont tiré l'indice vers le bas.

Au regard des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des « Produits frais » (+3,1%) et produits de l'« énergie » (+3,1%) amortie par la baisse des prix des produits « Hors Energie et Produits frais » (-0,7%). S'agissant de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+1,7%)

général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits « Non durables » (+2,6%) amortie par la baisse des prix des « services » (-0,9%) et des produits « semi durable » (-2,1%). Par rapport à l'origine, la progression trimestrielle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits d'« Origine UEMOA » (+1,1%). Pour ce mois de mars 2025, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 2,7% contre 2,8% le mois précédent.

EVOLUTION MENSUELLE

Comparativement à la situation de février 2025 (évolution mensuelle), le niveau général des prix

La baisse de l'indice global est cependant ralentie par l'augmentation du niveau des indices des divisions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,1%) et « Soins personnels, protection sociale et biens divers » (+0,4%).

Le recul du niveau des indices observée en mars 2025 est imputable à la baisse du prix des produits suivants : « Bouillie de céréale sucrée » (-6,8%) ; « Plat de fufu + sauce viande » (-6,1%) ; « Riz + sauce viande » (-5,6%) ; « Plat de riz-haricot (ayimolou) » (-2,8%) ; « Charbon de bois » (-3,7%) ; « Bois de chauffe » (-5,4%) ; « Valeur unitaire de la consommation en électricité puissance souscrite comprise entre 2,2 et 13,2 kva » (-1,7%) ; « Valeur unitaire de la consommation en électricité puissance souscrite < 2,2 kva » (-1,3%) ; « Valeur unitaire de la consommation en électricité puissance souscrite > 13,2

kva » (-0,5%) et « Valeur unitaire des appels » (-2,3%). A contrario, les produits qui ont fait grimper le niveau général des prix en mars 2025 sont : « Piment vert (gboyébessé) » (+50,7%) ; « Gingembre frais » (+12,9%) ; « Moutarde africaine ('tchotou, afiti, tonou') » (+5,5%) ; « Piment rouge frais » (+12,0%) ; « Piment rouge sec en poudre » (+1,0%) ; « Maïs blanc séché en grains crus vendu au grand bol » (+2,7%) ; « Riz local longs grains vendu au bol » (+1,6%) ; « Pain artisanal sucré » (+3,1%) ; « Viande de boeuf avec os au kg » (+1,3%) ; « Mouton vivant » (+4,6%) ; « Viande de boeuf sans os au kg » (+1,7%) ; « Viande fraîche de mouton au kg » (+7,8%) ; « Viande fraîche de chèvre au kg » (+3,1%) ; « Chèvre vivante » (+1,9%) ; « Saloumon fumé » (+6,6%) ; « Akpala fumé (chinchard) » (+2,3%) ; « Chinchard réfrigéré (akpala moumou) » (+1,7%) ; « Huile d'arachide artisanale » (+4,5%) et « Tresse » (+17,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,5% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une baisse de 0,3%.

Au regard de la provenance, les prix des produits « locaux » ont connu une baisse de 0,4%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur « Tertiaire » (-0,6%) et « Primaire » (-0,9%) atténué par les prix des produits du secteur « Secondaire » (+0,2%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de la diminution des prix des « Services » (-0,6%). Par rapport à l'origine, la baisse mensuelle s'explique par la diminution des prix des produits d'« Origine UEMOA » (-0,4%).

Renforcement de l'intégration économique en Afrique

Afreximbank organise le premier forum FOCUS Africa Trade and Investment

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank), en collaboration avec le ministère de la Planification, du Développement économique et de la Coopération internationale (MoPEDIC) d'Égypte et le Groupe des ambassadeurs africains au Caire, organise le premier Forum FOCUS sur le commerce et l'investissement en Afrique du 15 au 16 avril 2025 à l'hôtel Dusit Thani, au Caire, en Égypte.

Yves ATCHANOUVI

FOCUS Africa s'attaquera aux principaux défis d'investissement et ouvrira des opportunités à fort impact dans de nombreux secteurs, notamment l'agroalimentaire, la technologie, les infrastructures, la logistique, l'énergie, la fabrication, l'exploitation minière, le tourisme et l'économie bleue. Le Forum réunit des décideurs politiques clés, des chefs d'entreprise et des investisseurs pour explorer des stratégies visant à accroître l'investissement direct africain (ADI) et l'investissement direct étranger (IDE) tout en présentant des projets bancables capables d'attirer des capitaux régionaux et internationaux.

Bien qu'elle n'attire que 3 à 4 % des investissements directs étrangers (IDE) mondiaux, l'Afrique peut combler le déficit annuel de financement des infrastructures estimé à 130 à 170 milliards de dollars.

S'exprimant lors de FOCUS AFRICA, Son Excellence Dr Rania Al-Mashat, ministre de la Planification, du Développement économique et de la Coopération internationale, a déclaré : « Aujourd'hui, l'Afrique se trouve à un moment charnière. Avec un marché de 1,4 milliard de personnes et un produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 3 100 milliards de dollars américains, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) – la plus grande zone de libre-

échange au monde – offre des opportunités sans précédent. Cependant, le commerce intra-africain ne représente actuellement que 15 % du commerce africain total. C'est là que nos efforts doivent s'intensifier. »

L'Égypte considère le développement du secteur privé comme essentiel à une croissance inclusive et durable. Grâce à notre plan de travail gouvernemental, nous accélérons les réformes, améliorons le climat des affaires et renforçons la confiance des investisseurs grâce à une réglementation claire et une gestion budgétaire saine, afin de garantir la stabilité et d'attirer les capitaux privés.

« En conséquence, les investissements privés représentent désormais 63 % du total des investissements en Égypte, ce qui indique clairement le rôle croissant du secteur privé dans le développement économique. « D'ici 2030, nous souhaitons attirer 60 milliards de dollars d'investissements directs étrangers (IDE) et augmenter nos exportations annuelles à 145 milliards de dollars, en tirant parti de la situation stratégique et de la capacité industrielle de l'Égypte pour servir de plaque tournante du commerce et de la fabrication pour l'Afrique. »

Le professeur Benedict Oramah, président du conseil d'administration d'Afreximbank, a déclaré dans son discours d'ouverture : « La mondialisation, telle que nous la connaissons, est malheureusement sous assistance respiratoire. La Zone de libre-échange continentale africaine est

l'instrument qui offre à l'Afrique la possibilité de se recentrer sur elle-même, en tant que source de croissance et de développement. Si nous parvenons à un marché véritablement intégré, avec un PIB combiné d'environ 3 000 milliards de dollars, un écosystème diversifié et une variété de ressources naturelles, nous pourrions créer notre propre mondialisation interne et être en mesure d'intégrer la diaspora africaine et de nouer des relations plus significatives avec le reste du monde. »

S.E. Dr Mohamadou Labarang, doyen du Groupe des ambassadeurs africains, a déclaré : « Le Groupe des ambassadeurs croit fermement qu'il est crucial d'attirer l'attention de la communauté des affaires du Moyen-Orient - et en particulier d'Égypte - sur la richesse des opportunités qui sont désormais disponibles grâce à la mise en œuvre intelligente et durable de la ZLECA.

L'Afrique est en pleine mutation. Partout dans nos régions, les opportunités abondent dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie manufacturière, des infrastructures, de la pharmacie, de l'énergie, des mines et du tourisme. Mais ces opportunités resteront inexploitées si nous ne dynamisons pas les partenariats d'investissement appropriés, des partenariats fondés non pas sur l'aide ou la charité, mais sur l'entraide, bénéfique, croissance partagée et vision stratégique.

La mondialisation semble s'essouffler. Chaque pays

et chaque région doit être capable d'exploiter son propre potentiel pour relever ces nouveaux défis.

Mme Kanayo Awani, vice-présidente exécutive du commerce intra-africain et du développement des exportations chez Afreximbank, a déclaré : « Le déficit d'infrastructures de l'Afrique n'est pas seulement une statistique : c'est un frein à notre croissance et un goulot d'étranglement pour notre compétitivité mondiale. « FOCUS Africa témoigne de notre vision commune d'exploiter l'immense potentiel de l'Afrique et de stimuler une croissance durable grâce à des partenariats stratégiques et des solutions financières innovantes adaptées aux besoins du continent. »

Elle a ajouté : « Au cœur même de la transformation de l'Afrique se trouve la mise à l'échelle des modèles d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) pour répondre aux ambitions du continent en matière d'infrastructures et de commerce. En mobilisant les capitaux africains, en renforçant les capacités locales et en favorisant les partenariats stratégiques, nous prouvons que les entreprises africaines peuvent fournir des infrastructures de classe mondiale, non pas en théorie, mais en pratique. »

Nous devons passer des réussites ponctuelles à une dynamique coordonnée de croissance. Avec les bons modèles, les financements adéquats, la vision et les

bons partenaires, le secteur EPC africain peut devenir la pierre angulaire de notre programme d'intégration et de commerce.

Afreximbank, à travers son initiative de promotion des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction intra-africains (EPC), est déterminée à changer de paradigme — d'une croissance tirée par l'extérieur vers un développement mené par l'Afrique.

En comblant les lacunes en matière d'investissement et en favorisant des partenariats commerciaux plus solides, FOCUS Africa 2025 au Caire marque un moment charnière dans le parcours de l'Afrique vers l'autosuffisance économique et la compétitivité mondiale. Structuré pour s'aligner sur l'Accord de libre-échange continental africain (ZLECA), FOCUS Africa catalysera le commerce et les investissements intra-africains et renforcera l'intégration économique.

En facilitant les partenariats interentreprises (B2B) et interentreprises-gouvernement (B2G), les initiatives de jumelage et en abordant l'accès à des instruments financiers sur mesure, le Forum vise à renforcer le rôle central du secteur privé dans la transformation économique de l'Afrique et à favoriser un sentiment de croissance et de développement.



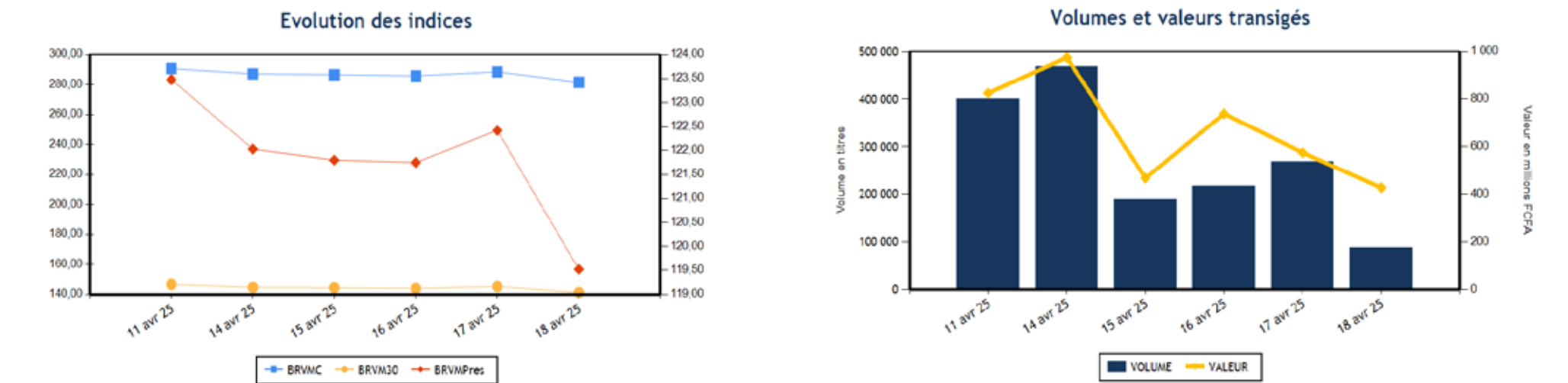
BRVM

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 18 avril 2025

N° 75

BRVM COMPOSITE	281,52	BRVM 30	141,29	BRVM PRESTIGE	119,52
Variation Jour	-2,44 %	Variation Jour	-2,73 %	Variation Jour	-2,37 %
Variation annuelle	1,99 %	Variation annuelle	1,84 %	Variation annuelle	4,08 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 558 981 636 410	-2,44 %
Volume échangé (Actions & Droits)	87 718	-66,10 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	418 381 380	-12,14 %
Nombre de titres transigés	41	-8,89 %
Nombre de titres en hausse	5	-73,68 %
Nombre de titres en baisse	21	90,91 %
Nombre de titres inchangés	15	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 433 930 096 097	-0,01 %
Volume échangé	892	-91,17 %
Valeur transigée (FCFA)	8 582 350	-91,32 %
Nombre de titres transigés	5	-28,57 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	3	0,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-66,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	8 895	7,49 %	37,37 %
SMB CI (SMBC)	8 400	1,39 %	-2,38 %
UNIWAX CI (UNXC)	400	1,27 %	-2,44 %
BERNABE CI (BNBC)	1 000	1,01 %	-6,10 %
SODE CI (SDCC)	6 250	0,81 %	9,94 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	14 055	-6,27 %	-19,69 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 600	-3,70 %	13,29 %
SONATEL SN (SNTS)	24 000	-3,60 %	0,00 %
PALM CI (PALC)	5 745	-2,63 %	14,90 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	2 685	-2,36 %	42,06 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	119,52	-2,37 %	4,08 %	27 179	324 194 005	10,05
BRVM-PRINCIPAL	37	156,90	-0,27 %	13,61 %	60 539	94 187 375	12,33

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	141,59	0,66 %	20,65 %	8 830	31 246 755	23,90
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	695,40	-4,68 %	-8,98 %	17 548	268 951 395	9,56
BRVM - FINANCES	15	114,58	-0,57 %	12,61 %	45 007	61 555 370	7,23
BRVM - TRANSPORT	2	326,19	-0,73 %	-0,73 %	178	237 140	4,11
BRVM - AGRICULTURE	5	222,54	-0,70 %	12,92 %	7 306	30 095 320	12,03
BRVM - DISTRIBUTION	7	389,43	-0,62 %	16,15 %	8 697	25 567 800	22,86
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	655,56	-1,93 %	0,94 %	152	727 600	22,22

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	90,40	-4,83 %	-9,60 %	14 447	260 672 745	9,48
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	98,08	-0,68 %	-1,92 %	1 263	1 700 270	21,98
BRVM - SERVICES FINANCIERS	15	112,61	-0,57 %	12,61 %	45 007	61 555 370	7,23
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	119,10	0,22 %	19,10 %	8 296	40 824 230	22,39
BRVM - INDUSTRIELS	7	117,51	-0,37 %	17,51 %	7 147	18 755 935	8,87
BRVM - ENERGIE	4	120,65	-0,56 %	20,65 %	8 457	26 594 180	19,89
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	109,52	-1,07 %	9,52 %	3 101	8 278 650	11,62

Banques

Ecobank Côte d'Ivoire sollicite 30 milliards de FCFA auprès des investisseurs pour soutenir ses activités

(CROISSANCE AFRIQUE)-Ecobank Côte d'Ivoire, la filiale locale de la banque panafricaine Ecobank Transnational Incorporated (ETI), a reçu l'approbation de ses actionnaires pour une levée de fonds allant jusqu'à 30 milliards FCFA (environ 52 millions de dollars).

Cette décision a été adoptée lors de la dernière assemblée générale ordinaire, sur recommandation du conseil d'administration. Les fonds seront émis sous forme d'emprunts et peuvent être levés en une ou plusieurs tranches sur une période de deux ans.

Le conseil d'administration a reçu le mandat de définir les



modalités de cette opération, y compris le calendrier, les conditions spécifiques et les termes financiers de

l'emprunt. Cette levée de fonds vise à répondre aux besoins de financement croissants de la banque

pour ses activités, tout en renforçant sa capacité à soutenir son développement et ses investissements.

Par ailleurs, la banque aspire à consolider sa position parmi les leaders du marché ivoirien en répondant à la demande croissante de financement de ses clients et en accompagnant leurs projets d'investissement et de croissance.

Notons que le contexte actuel est particulièrement propice, Ecobank Côte d'Ivoire ayant affiché des performances remarquables en 2024, avec

un bénéfice net historique de 57,5 milliards FCFA (environ 99 millions de dollars), marquant une progression de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

De plus, le produit net bancaire a progressé de 11 %, ce qui témoigne de la solidité du modèle économique de la banque. Ainsi, cette opération s'inscrit parfaitement dans la continuation de la dynamique de croissance positive qu'observe l'établissement financier.

Promotion de l'industrie burkinabè

Le Premier ministre en immersion à la FILSAH

Le Premier ministre Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo a visité, ce vendredi 18 avril 2025, à Bobo-Dioulasso la Filature du Sahel (FILSAH), une entreprise spécialisée dans la transformation de la fibre du coton.

Créée en juin 1997 et opérationnelle depuis janvier 2000, la Filature du Sahel FILSAH SA est une société anonyme dotée d'un capital de 2,1 milliards de FCFA. L'entreprise dispose d'une capacité de production de 10 000 tonnes de fil par an, grâce à une importante extension

réalisée entre 2019 et 2020. Sur les cinq dernières années, sa contribution moyenne au Trésor public, sous forme d'impôts directs et indirects, s'élève à 677 millions de F CFA par an. À l'issue de la visite, le Premier ministre a salué le dynamisme de cette unité industrielle. « Nous repartons

très édifiés par ce que nous avons vu à la FILSAH. Autant par la capacité de production que par l'innovation et surtout la création d'emplois. Plus de 450 personnes y travaillent », a-t-il déclaré.

Le Chef du Gouvernement a par ailleurs félicité les promoteurs et le personnel de FILSAH pour leur contribution à la vision nationale de réindustrialisation. Il a également rappelé que des mesures ont été prises pour protéger le marché du fil contre la concurrence

déloyale.

Ces mesures, a-t-il dit, ont déjà permis le retour à l'emploi de plus de 50 travailleurs précédemment mis au chômage technique.

Pour le Premier ministre le lien entre industrie textile et valorisation du patrimoine culturel est évident. « Le Faso Danfani est bien plus qu'un tissu. Il est le reflet de notre patrimoine culturel. Toutes les communautés du Burkina ont un savoir-faire textile unique. Produire du fil de qualité, c'est donc participer à la préservation de ces

traditions», a-t-il expliqué.

Cette visite à la Filature du Sahel est un témoignage de l'engagement du Gouvernement à soutenir les unités industrielles burkinabè.

« Le Gouvernement est déterminé à faire du secteur industriel et de la transformation une priorité. C'est en cela que réside l'avenir d'un développement durable, endogène et souverain » a affirmé le Premier ministre.

Source : DCRP/Primature

Economie

Silence à Paris sur l'avenir du FCFA dans la CEMAC

Réunis jeudi dernier à Paris en France, les ministres des Finances des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) n'ont rien dit « officiellement » sur l'avenir du FCFA dans la région encore moins sur la fameuse question de rapatriement de leurs réserves financières placées dans un compte séquestre au Trésor de France pour garantir la stabilité et la convertibilité de cette monnaie créée à l'époque coloniale.

En revanche, les ministres se sont accordés de se mettre sous programme avec le Fonds monétaire international (FMI) à partir de cette année.

« Les Etats de la CEMAC s'engagent à conclure de nouveaux programmes dans

la zone afin d'accompagner la consolidation budgétaire et la mise en œuvre des réformes, d'assurer la viabilité de leurs finances publiques et de renforcer davantage les réserves de change de la zone », indique un communiqué publié au terme de la rencontre.

« La France continuera à apporter son soutien à la CEMAC et à ses Etats membres, y compris dans la bonne mise en œuvre de la réglementation des changes et leurs relations avec le FMI pour la conclusion et le bon déroulement des programmes », précise le communiqué.

La réunion s'est tenue à l'invitation d'Eric Lombard, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique de la République française et d'Iván Bacale Ebe Molina, ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la Guinée Equatoriale, Président du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale.

Elle a regroupé, les Ministres de l'Économie et des

Finances, les Présidents des Institutions et les Gouverneurs des Banques Centrales de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la France.

Le Gabon a été représenté par deux ministres. Mark-Alexandre Doumba et Charles M'ba du Budget et des Comptes Publics. Une prochaine rencontre est prévue en 2026.

<https://gabonactu.com/>

Santé

La maternité du CHP Notsè rénovée

(TOGODAILYNEWS) – Le ministre en charge de la santé, Tchin Darre, a procédé le mercredi 16 avril 2025, à la remise officielle de la maternité entièrement rénovée du centre hospitalier préfectoral de Notsè, dans la préfecture de Haho.

C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités politiques, administratives, militaires et civiles.

Financés à hauteur de 120 millions FCFA par l'Etat à travers le projet Accès Universel aux Services de Santé Sexuelle et Reproductive (AUSSSR), qui a porté sur la réhabilitation des infrastructures, l'extension de la maternité et l'équipement du service en matériels médicaux essentiels, ces travaux de rénovation ont pour objectif de renforcer l'accès aux soins de santé maternelle, néonatale et reproductive dans les structures sanitaires prioritaires du pays.

A en croire le Prof Aklesso BAGNY, Point Focal National du projet AUSSSR, le projet a permis la réhabilitation et l'extension complète du service de maternité, avec la

création de nouveaux espaces fonctionnels répondant aux normes de qualité et de sécurité.

« Les travaux ont notamment inclus l'aménagement d'une salle de pré-travail, d'un bloc d'accouchement et d'un espace dédié aux soins postnataux immédiats. Cette cérémonie va bien au-delà de l'inauguration d'un bâtiment. Elle constitue un signal fort de l'engagement du gouvernement togolais à transformer durablement notre système de santé, à travers une vision claire et inclusive : garantir à chaque citoyen, et en particulier à chaque femme, un accès équitable à des soins de qualité » a-t-il indiqué.

Dans le cadre de cette extension, un bloc d'urgences obstétricales a été aménagé pour garantir une prise en charge rapide et efficace des cas de complications



obstétricales. Cet espace stratégique permet désormais de réaliser sur place les interventions chirurgicales nécessaires, notamment les césariennes, sans transfert des patientes dans d'autres structures.

« Cette maternité nouvelle que nous réceptionnons aujourd'hui ne se limite pas à des murs rénovés ou à des équipements flambants neufs. Elle offre de nombreuses opportunités. Les impacts de cette réhabilitation sont d'ores et déjà perceptibles : l'amélioration du cadre de travail et de l'accueil, l'optimisation de la qualité des soins offerts, ainsi que

l'augmentation notable de la fréquentation des services, notamment en matière d'accouchements assistés et de planification familiale. Il ne fait aucun doute que ces avancées contribueront à renforcer la confiance des usagers et à réduire sensiblement les indicateurs de mortalité maternelle et néonatale dans la région des Plateaux en général et dans le district de Haho en particulier » a déclaré Dr NYAMETSO, Directeur Régional de la Santé, Plateaux.

Pour soutenir l'opérationnalisation de ce bloc, le projet a procédé à la dotation en

équipements médicaux adaptés. Parmi les matériels livrés figurent une table opératoire avec accessoires, une table d'anesthésie, un échographe, ainsi que des aspirateurs chirurgicaux. Ces équipements, conformes aux standards techniques requis, permettent d'assurer la continuité des soins obstétricaux dans un cadre sécurisé.

Les interventions menées ont permis d'améliorer la capacité d'accueil du CHP pour les soins obstétricaux, d'assurer une meilleure disponibilité des services Santé Sexuelle et Reproductive, SSR et de renforcer la qualité de la prise en charge des parturientes et des nouveau-nés.

Le Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Notsé, en tant qu'établissement stratégique pour la prise en charge des cas référés dans la région des Plateaux, a bénéficié d'interventions ciblées visant à améliorer la qualité et l'offre de services de santé reproductive.

Sports

Le président de la FTF assiste au lancement officiel du programme «FIFA Football for Schools» à Lomé

Le président de la Fédération Togolaise de Football, le Colonel Guy Kossi Akpovy, a assisté ce jeudi 17 avril au Lycée de Tokoin à Lomé au lancement officiel du programme FIFA Football for Schools (F4S), aux côtés du ministère des Enseignements primaire et secondaire.

Après avoir réceptionné les lots de ballons destinés à la mise en œuvre du programme, le ministère a procédé à la distribution de ces ballons à plusieurs établissements scolaires, marquant ainsi le début effectif du projet sur le territoire national. Présent à la cérémonie, le président de la FTF a, dans son allocution, souligné l'importance du programme :

« Ce projet, riche en opportunités éducatives et

sociales, lie l'apprentissage à la passion mondiale qu'est le football ».

«Football for Schools est bien plus qu'un simple programme sportif : c'est un outil éducatif, un moyen d'émancipation, un promoteur de valeurs citoyennes et un facteur de cohésion sociale. En intégrant le football dans l'enseignement scolaire, nous encourageons non seulement l'activité physique, mais aussi l'apprentissage de la discipline, du respect, du travail d'équipe

et de la solidarité », a ajouté le Colonel Akpovy, qui croit en une « nouvelle ère, où le football devient un partenaire stratégique de l'éducation au Togo » à travers F4S.

FIFA Football for Schools a démarré depuis l'an dernier au Togo avec la formation de 40 enseignants aux techniques d'entraînement, à l'intégration des compétences de vie et à l'utilisation de l'application «Football For Schools», sous la supervision d'experts de la FIFA.

« Nous croyons fermement que l'éducation par le sport est un pilier essentiel du développement humain durable. C'est pourquoi la Fédération Togolaise de Football est totalement investie pour soutenir ce

projet, en fournissant des instructeurs qualifiés, du matériel adéquat et en assurant un suivi rigoureux dans les écoles participantes à travers le Comité de pilotage », a conclu le président de la FTF. Le Colonel Agoro Medjessiribi, 2^e vice-président de la FTF, Mme Bamok Targuedjaen, membre du Comité exécutif, ainsi que Hervé Tété Agbodan, Secrétaire Général de la FTF, ont pris part à cette cérémonie, aux côtés du Comité de pilotage du programme FIFA Football for Schools, conduit par son président Dodzi Eklusiabi, également Directeur Technique National de la FTF. Football for Schools est un programme ambitieux mis en œuvre par la FIFA en collaboration avec l'UNESCO.

Il vise à contribuer à l'éducation, au développement et à l'autonomisation de près de 700 millions d'enfants à travers le monde. Son objectif est de rendre le football plus accessible aux jeunes filles et garçons, en intégrant des activités footballistiques dans le système éducatif, en partenariat avec les autorités nationales et les parties prenantes concernées.

Ce programme a été conçu pour promouvoir des compétences et des valeurs de vie à travers la pratique du football, tout en contribuant à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et d'autres priorités éducatives et sociales.

<https://www.ftftogo.com/>

**NOUVEAU
50CL**

**MÊME
SAVEUR**

650*
FCFA

LA BOUTEILLE

50cl

Harmonies



EKU
BAVARIA



WWW.BBLOME.COM

*PRIX CONSEILLÉ À LA BOUTEILLE DE 50CL

